

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 96-388 DU 4 SEPTEMBRE 1996

portant nomination au Ministère de  
la Culture et de la Communication.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°91-271 du 17 Décembre 1991 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de la Culture et de la Communication ;

SUR proposition du Ministre de la Culture et de la Communication ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 Août 1996 ;

DECRETE :

Article 1er. - Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère de la Culture et de la Communication :

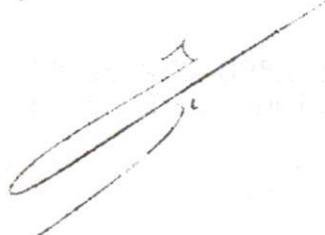
- Directeur de la Bibliothèque Nationale : Monsieur Jean-Baptiste Nouguito AHOUSSINOU
- Directeur du Centre de Documentation des Services de l'Information : Monsieur François Dossou DEGILA
- Conseiller Technique à la Culture : Monsieur Guillaume ADJAHO

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

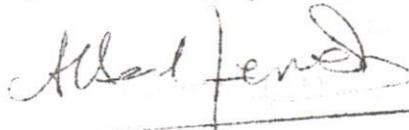
Fait à COTONOU, le 4 SEPTEMBRE 1996

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, chargé de la  
Coordination de l'Action Gouverne-  
mentale et des Relations avec les  
Institutions,

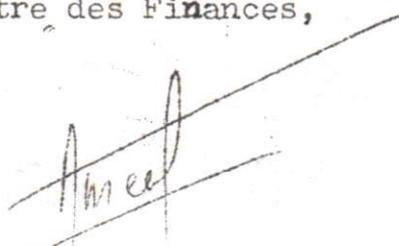


Albert TEVOEDJRE.-

Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances,

Le Ministre de la Culture et  
de la Communication,



Moïse MENSAH



Timot ZANNOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 SCS 2 PM 4 MCC 4 MF 4  
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-LGID-DGDEI 5 BN-DAN-  
DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSm-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 3  
JORB 1.-